



# Céphalométrie informatisée (avec OnyxCeph 3.0)

**Passez du tracé manuel fastidieux à l'analyse informatisée rapide et précise**

## Objectifs éducationnels

Essentiel, le tracé ainsi que l'analyse des données céphalométriques sont à la base même de l'étude de cas ainsi que de l'élaboration du plan de traitement en orthodontie. Cette formation permettra d'approfondir les connaissances dans cette discipline et de maîtriser les possibilités qu'offre le logiciel de tracé OnyxCeph™ 3.0.

- Apprentissage des repères anatomiques
- Analyse complète de 10 facteurs radiologiques essentiels
- Tracés informatisés
- Simulations de traitement
- Superpositions pré- et post-traitement
- Ateliers pratiques\*

\* Veuillez noter que pour les ateliers pratiques, chaque participant devra se présenter avec un ordinateur portable PC (pas Apple) avec la version d'essai du logiciel OnyxCeph™ 3.0 installée et fonctionnelle, et une souris (les détails vous seront fournis quelques semaines avant la formation).

## Contenu

### Partie théorique :

- Introduction au logiciel OnyxCeph 3.0
- Positionnement des repères anatomiques
- Projections de traitement et simulations
- Superpositions pré-traitement et post-traitement



### Cours impliquant des ateliers « Hands-on »

### Atelier pratique :

- Tracés et études de cas cliniques

\* N.B. Les participants inscrits doivent apporter leur ordinateur portable pour la partie pratique. Les instructions pour télécharger le logiciel d'essai vous seront transmises quelques semaines avant la formation.

## À qui s'adresse cette formation ?

À toute personne impliquée dans l'élaboration ou l'analyse du dossier orthodontique. Aussi bien le dentiste que l'hygiéniste, l'assistante ou la coordonnatrice des traitements, tous gagneront à comprendre et maîtriser le tracé céphalométrique.

## Date

**7 décembre 2018**

## Lieu



### Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

## Conférenciers



### Dr Pierre Pellan

DMD, IBO

Diplômé de l'Université de Montréal en 1995, il entreprend ensuite une année de résidence multidisciplinaire à l'Université Laval de Québec. Conférencier à IDI depuis 2000, il siège sur le conseil de l'International Association for Orthodontics depuis 1999 à titre de trésorier. Il cumule à son crédit plus de 1 500 heures de formation continue en orthodontie et a traité à ce jour plus de 1600 cas.



### Dr Mario Gendron

DMD

Dr Mario Gendron a obtenu son doctorat en médecine dentaire de l'Université Laval en 1991. Il dirige maintenant à Trois-Rivières une pratique principalement orientée vers la réhabilitation, l'implantologie et l'orthodontie. Toujours soucieux de rester à la page au niveau des nouvelles technologies, il s'est intéressé très tôt à l'informatique appliquée à la dentisterie, à la photographie clinique et à la céphalométrie informatisée.

*Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.*

## Heures de formation continue (FC)



**Dentiste : 11 Unités FC (théorie : 3 heures / pratique : 4 heures)**

**Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 3 heures / pratique : 4 heures)**

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique..

## Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 - Cours et ateliers (dîner libre)

## Coûts\*



**Dentiste : 795 \$**

**Membre du personnel : 395 \$**

**Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.**

\* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

